

**PROCÈS-VERBAL de l'assemblée régulière
du Conseil de section du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue
tenue le 5 février 2020 à Val-d'Or**

Étaient présents :

Le bâtonnier	Me Pascal Jolicoeur
La première conseillère	Me Sandra Ethier
La secrétaire	Me Véronic Picard
Les conseillers	Me Cathy Coulombe Me Joannie Jacob Me Cassandra Neptune
Le conseiller jeune Barreau	Me Marc-Olivier Langlois

Étaient absents:

La trésorière	Me Claude Cossette
Le conseiller	Me Nicolas Provencher-Lavergne

1. Ouverture de l'assemblée

Me Pascal Jolicoeur déclare l'assemblée ouverte à 17:43, le quorum étant constaté.

2. Adoption de l'ordre du jour

**Résolution 20200205-01
Re : adoption de l'ordre du jour**

Sur proposition de Me Cassandra Neptune, appuyée par Me Pascal Jolicoeur, il est résolu que l'ordre du jour suivant soit accepté :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux des assemblées : 3.1. 16 octobre 2019 3.2. 27 novembre 2019 3.3. 12 décembre 2019
4. Suivi au procès-verbal

5. Finances – Me Cossette
6. Comités permanents du Barreau de l’A-T : suivi
6.1. Comité Formation (point permanent) - Me Provencher-Lavergne
6.2. Exercice illégal (point permanent) – Me Coulombe
6.3. Communications-Journal – Me Jolicoeur
6.4. Informatique – site Web – Me Langlois
6.5. Justice dans le Nord - Me Neptune
6.6. Comité du jeune Barreau (point permanent) – Me Langlois
6.7. Comité de liaison (point permanent) – Me Jolicoeur
6.7.1. Cour du Québec
6.7.2. Cour supérieure
6.8. Mérite et prix reconnaissance (point permanent) – Me Jolicoeur
7. Comités ponctuels du Barreau de l’A-T : suivi
7.1. Congrès AT 2020 – Me Langlois
7.1.1. Détermination date AGA
7.2. Congrès AT 2019 – Me Jolicoeur
7.3. Rentrée judiciaire 2019 – Me Langlois
8. Comités hors Barreau : suivi
8.1. Pratique privée – Me Ethier
9. Association des avocats de province
10. APAAQ – Me Jolicoeur
11. Pénurie avocat en Abitibi-Témiscamingue – Me Provencher – Lavergne
12. Centralisation des urgences
13. Activités du bâtonnier (tableau) – Me Jolicoeur
14. Correspondances (tableau) - Me Jolicoeur
15. Varia
15.1. Rapport annuel des comités
15.2. Désignation du responsable de l’élection des responsables de comités;
15.3. Greffe Amos, Val-d’Or, reçu Visa
15.4. Tableau
16. Prochaine réunion : 18 mars 2020 à 17h30 à Val-d’Or
17. Levée de l’assemblée

Adoptée à l’unanimité.

3. Adoption des procès-verbaux des assemblées

3.1. 16 octobre 2019

Résolution 20200205-02

Re : adoption du procès-verbal

Sur proposition de Me Joannie Jacob, appuyé par Me Sandra Ethier, il est résolu d’adopter le procès-verbal du 16 octobre 2019.

3.2. 27 novembre 2019

Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

3.3. 12 décembre 2019

Résolution 20200205-03

Re : adoption du procès-verbal

Sur proposition de Me Marc-Olivier Langlois, appuyé par Me Joannie Jacob, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 12 décembre 2019.

4. Suivi au procès-verbal

Réunion du 21 août 2019

14.2. Liste des avocats

Me Coulombe a consulté Me Marier pour vérifier si nous pourrions offrir un service de garde en région. Me Marier lui a indiqué qu'il en avait déjà été question dans le passé, mais qu'on n'avait pas été de l'avant avec ce projet. Me Brière Desfossés et Me Levasseur se sont montrés intéressés.

Les membres se questionnent à savoir si les appels proviennent uniquement de notre région ou des quatre coins de la province. Me Coulombe va aller chercher les informations pertinentes et envoyer un courriel aux avocats de la défense pour vérifier leur intérêt à s'impliquer dans ce projet.

Réunion du 12 décembre 2019

14.3. Calendrier des activités judiciaires 2020-2023

Me Picard devra transmettre le calendrier à la magistrature ainsi qu'à Me Langlois pour ajout au site web.

14.4. Tarif d'Aide juridique

Me Jolicoeur nous indique que les avocats portent actuellement le cercle bleu. Nous apprenons qu'il y a eu une conférence téléphonique ce lundi avec le Barreau du Québec.

Une campagne publicitaire va sortir prochainement sur le sujet. Le gouvernement veut retourner à la table des négociations. Le Barreau a mandaté une étude pour voir les tarifs octroyés ailleurs ainsi que le coût d'opération d'un bureau. Il a été question de savoir quelle entité devrait négocier pour les

avocats. Me Jolicoeur va vérifier qui de l'AAP, l'APAAQ ou du Barreau a envoyé la bannière. Si elle nous a été acheminée par le Barreau, nous allons nous permettre de la faire suivre aux membres. Dans le cas contraire, nous allons nous abstenir de la partager. Me Jolicoeur se propose pour faire une entrevue à la radio.

5. Finances

Ce point est reporté compte tenu de l'absence de Me Cossette.

6. Comités permanents du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue : suivi

6.1. Comité Formation

Les attestations de la formation d'avril 2019 ne sont toujours pas faites. Me Jolicoeur contactera Me Provencher-Lavergne à ce sujet.

Aucune formation n'a été organisée pour février. Puisque nous avons déjà dispensé plusieurs formations, il est décidé d'annuler la formation de février prévue au calendrier des activités de notre section.

6.2. Exercice illégal

Me Coulombe verra à faire parvenir l'affiche préparée par Me Giroux-Lacasse à Me Kélada pour publication dans le Quid Novi. Me Giroux-Lacasse travaille actuellement sur l'affiche destinée aux justiciables.

Il y aurait possiblement un dossier dans le secteur du Témiscamingue.

6.3. Communications-Journal

Ce sujet (sondage) est reporté à la prochaine rencontre.

6.4. Informatique – site Web

Nous avons été avisés que notre site internet est désuet et qu'il sera fermé le 31 mars prochain. Le site n'offre plus la sécurité nécessaire. On nous a proposé une assistance technique. Nos données seront sauvegardées et le nom de domaine sera payé.

Me Langlois a discuté avec madame Allard et elle nous suggère d'opter pour une page Facebook. Avec une plateforme comme Facebook, nous n'avons pas d'obligation envers le Barreau du Québec.

Nous convenons de nous tourner vers la page Facebook. Me Langlois va contacter madame Labrèche pour l'aviser. Si madame Labrèche n'est pas à l'aise avec la page Facebook, Me Langlois va trouver quelqu'un pour s'en occuper.

6.5. Justice dans le Nord

Réunion du 5 juin 2019

1. Parajudiciaire en protection de la jeunesse :

Le projet de lettre à la juge Chabot n'a pas encore été fait. Me Neptune et Me Jolicoeur devront se consulter à ce sujet.

Réunion du 16 octobre 2019

La brochure expliquant le rôle de la DPJ n'a pas été confectionnée. Les plaintes relatives aux parajudiciaires n'ont pas été répertoriées. Sujets à suivre.

Réunion du 5 février 2020

- Me Neptune a été invité à participer au comité justice dans le Nord au Nunavik. La réunion est prévue en mars et elle compte bien y participer.
- *Commission Laurent* : Me Neptune a été invité à témoigner. Or, l'expérience fut très décevante puisque seules 45 minutes étaient prévues pour l'ensemble des invités. Elle a pu s'exprimer à peine 3 minutes alors qu'elle avait plusieurs choses à dire.
- *Locaux dans le Nord* : Me Jolicoeur a reçu une lettre de la juge Chabot relativement au problème de locaux dans le Nord. Les avocats de la défense n'ont pas de bureaux à leur disposition pour rencontrer leur client. Me Jolicoeur interpellera Madame Josée Trottier par écrit. Il souhaite que madame Trottier nous indique ce qui sera mis en place pour régler le problème et un échancier.

6.6. Comité du jeune Barreau

Une vingtaine de membres ont participé à l'activité au golf à Rouyn-Noranda. L'activité a été un succès.

Les chandails pour lesquels le Jeune Barreau avait amassé de l'argent il y a un certain temps sont finalement achetés.

Me Jacob aimerait que des formations soient organisées pour les membres du Jeune Barreau. Me Langlois indique qu'il n'est pas fermé à l'idée, mais que les membres ne veulent pas s'en occuper.

Me Jolicoeur propose d'utiliser la chambre de commerce pour attirer des gens. Comme nous avons beaucoup de difficulté à recruter des membres pour s'en occuper, nous croyons qu'il est préférable d'intégrer ces formations aux activités déjà offertes par le Barreau d'Abitibi-Témiscamingue. Ces formations pourraient être réservées aux membres du Jeune Barreau.

6.7. Comité de liaison

6.7.1. Cour du Québec

Le procès-verbal de la rencontre du 13 septembre 2019 a été envoyé aux personnes qui y étaient présentes. Me Ethier avait préparé et envoyé un document de suivi à faire à Me Pascal Jolicoeur. Ce dernier n'a pas été en mesure d'y donner suite. Le sujet est donc reporté à la prochaine rencontre.

Une problématique est rencontrée aux petites créances. Il existe une directive à l'effet que l'expert n'a pas à témoigner lorsque son rapport est déposé. Or, certains juges exigent la présence de l'expert et d'autres rejettent le rapport d'expertise lorsque l'expert ne témoigne pas.

Nous nous demandons si nous ne devrions pas écrire au juge, lorsque le dossier est en état, pour savoir s'il souhaite que l'expert soit entendu. Nous allons proposer cette solution aux membres afin de sauvegarder les droits des clients. Ce sujet devra être abordé à l'AGA.

6.7.2. Cour supérieure

Il semble que la directive du juge en chef adjoint sur les prolongations n'a pas été reçue par l'ensemble des membres. Me Jolicoeur va vérifier s'il l'a reçue et dans l'affirmative, il va l'envoyer aux membres. Me Langlois va contacter madame la juge Isabelle Breton pour l'obtenir.

6.8. Mérite et prix reconnaissance

Les documents en lien avec le Mérite et le prix reconnaissance n'ont pas été envoyés puisque Me Picard avait certains questionnements. Une discussion a lieu, entre autres, sur les critères d'évaluation du prix reconnaissance.

Il est convenu d'enlever le critère du nombre de mises en candidature. Il s'agit toutefois d'un facteur qui, sans être déterminant, pourra être considéré par le comité de sélection.

Me Picard préparera les documents pertinents et les fera parvenir à Me Jolicoeur pour distribution aux membres.

7. Comités ponctuels du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue

7.1. Congrès AT 2020

Le comité organisateur est formé des personnes suivantes : Me Marc-Olivier Langlois, Me Merlin Vogel, Me Joannie Jacob, Me Nicolas Provencher-Lavergne, Me Audrey-Anne Veillette-Jackson, Me Marie-Claire Lemieux, Me Marie-André Dubois et Me Isabelle Charron. Des sous-comités ont été créés pour une meilleure efficacité. Le sous-comité formation s'est rencontré et il a ciblé plusieurs formations intéressantes en matière autochtone. Me Geneviève Richard a accepté de nous dispenser une formation. Janet Mark de l'UQAT offre une formation sur la sécurisation autochtone. Cela pourrait être intéressant. Me Vogel fera appel à des contacts au Protecteur du citoyen.

L'évènement aura lieu à l'Amosphère.

7.1.1 Détermination date AGA

L'AGA aura lieu le 24 avril 2020 sur l'heure du dîner.

7.2. Congrès AT 2019

Nous sommes toujours en attente du bilan final de l'activité.

7.3. Rentrée judiciaire 2019

Me Jolicoeur va nous faire parvenir le bilan que Me Maheu lui a transmis pour la prochaine rencontre.

8. Comités hors Barreau : suivi

8.1. Pratique privée

Une rencontre a eu lieu le 5 février à 12h entre le Comité de pratique privée et le Bâtonnier Paul-Matthieu Grondin.

Il a été question de la préparation d'une étude par KPMG. L'étude devrait contenir des commentaires sur les coûts reliés aux gens qui se représentent seuls devant les tribunaux et sur l'impact que cela engendre sur le système. De

plus, une grande campagne publicitaire est en préparation par le Barreau pour sensibiliser les gens à la question du Tarif d'aide juridique.

Aucune rencontre n'est prévue pour le moment.

9. Association des avocats et avocates de province

Le conseil élargi de l'AAP a été annulé.

Me Jolicoeur et Me Ethier vont discuter de l'avenir de l'AAP avec les autres Bâtonniers lors du conseil élargi du Barreau.

Nous sommes en attente de connaître le bilan final du congrès de l'AAP qui s'est tenu à Rouyn-Noranda en septembre 2019.

10. APAAQ

Me Jolicoeur écrira à Me Grygiel pour savoir à combien s'élève le nombre de membres actuellement.

La lettre qui devait être préparée par Me Grygiel et par la suite envoyée aux membres par Me Jolicoeur n'a pas été faite.

Me Jolicoeur a été informé que les représentants de l'APAAQ souhaitent assister à une rencontre des conseils de section. Avant de prendre position, nous croyons utile d'attendre la demande écrite de Me Grygiel à cet effet.

11. Pénurie avocats en Abitibi-Témiscamingue

Aucune rencontre du comité n'a encore été convoquée.

Nous avons reçu une invitation modifiée pour l'évènement devant se tenir à Sherbrooke. L'activité débute maintenant à 11h30 et se termine à 13h00. Nous considérons que les coûts reliés à notre participation à cet évènement ne sont pas justifiés puisque nous ne connaissons pas les besoins réels de la région.

Il est décidé de clore ce point.

12. Centralisation des urgences

Me Marier a sondé les membres. Une des doléances au nouveau système était de ne pas recevoir le rôle. Or, celui-ci est maintenant envoyé aux membres. On se demande si le rôle ne pourrait pas être mis sur Soquij. Me Langlois va vérifier s'ils sont là. Dans le cas contraire, Me Picard va vérifier si c'est possible.

Nous continuons de suivre ce dossier.

13. Activités du bâtonnier

Rien à signaler.

14. Correspondances

Point reporté.

15. Varia

15.1 Rapport annuel des comités

Me Picard indique que les responsables des comités doivent lui faire parvenir leur rapport au plus tard le 1^{er} avril 2020. Un courriel sera envoyé à cet effet.

15.2. Désignation du responsable de l'élection des responsables de comités

Me Picard souligne que les mises en candidature des responsables de comités doivent être envoyées prochainement. Avant de ce faire, Me Picard indique que nous devons désigner un membre pour l'élection, et ce, selon les règlements généraux. Le nom de Me Julie Auger est proposé. Me Langlois indique qu'il en parlera à Me Auger et demande à Me Picard d'envoyer la documentation pertinente à celle-ci.

15.3. Greffe Amos, Val-d'Or, reçu Visa

Me Ethier souligne que lorsque les avocats timbrent une procédure, il est nécessaire de relancer le greffe d'Amos et de Val-d'Or afin de recevoir la preuve de paiement alors que ce n'est pas le cas à Rouyn-Noranda. Me Cathy Coulombe se propose de faire des vérifications pour la prochaine rencontre de mars.

15.4. Tableau

Me Lemay a remis 2 tableaux à Me Jolicoeur (un soulignant les 50 ans du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue et l'autre de l'AAP 2004). Il est proposé et retenu d'accrocher les tableaux dans le vestiaire des avocats aux palais de justice d'Amos et de Val-d'Or.

16. Prochaine réunion : 22 avril 2020 à 17h30 à Amos

Comme convenu, la prochaine réunion aura lieu le 22 avril 2020 à 17h30 à Amos.

17. Levée de l'assemblée

Sur proposition de Me Cathy Coulombe, appuyée par Me Sandra Ethier, l'assemblée est levée. Il est 22 :00.

Me Pascal Jolicoeur
Bâtonnier

Me Véronic Picard
Secrétaire

Tel que lu et adopté à la réunion du 18 mars 2020.